



Régie de quartier Grenoble
Villeneuve - Village Olympique

Intitulé du poste

Médiateur/trice en faveur de la participation citoyenne

Présentation de la Régie de Quartier Grenoble Villeneuve – Village Olympique

La Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique de Grenoble est une association. Son objectif est de répondre aux besoins exprimés par les habitants en développant avec eux et les partenaires du quartier (collectivités, bailleurs...) des services participant à la gestion et l'amélioration du cadre de vie.

La Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique intervient au quotidien pour améliorer et entretenir le cadre de vie des habitants, développer le lien social et favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Avec une démarche résolue d'innovation sociale et économique, la Régie de Quartier œuvre à l'émergence de quartiers plus solidaires en invitant chacun à participer activement à ce projet.

Localisation du poste	Régie de Quartier - 17 galerie de l'Arlequin à Grenoble
Effectif :	Environ 70 salariés

Présentation du pôle « Médiation Sociale et Associative » (MSA)

Missions et objectifs :	<p>Le pôle « Médiation Sociale et Associatif » est une mission transversale au sein de l'association. Elle rassemble les actions initiées dans le cadre des missions de médiation sociale et associative et l'expérimentation « Animation Territoriale Citoyenne ». Accompagner les projets d'habitants, encourager le débat et l'échange de points de vue, favoriser l'expression des habitants-salariés, participer à l'animation du territoire, s'engager pour l'amélioration du vivre ensemble par la valorisation et l'accompagnement d'une participation citoyenne, active et respectueuse sont ses objectifs. Le pôle « MSA » travaille en synergie avec d'autres pôles de la Régie intervenants auprès des habitants (machinerie, pôle développement durable et solidaire). Ce pôle est rattaché directement à la direction et applique de façon opérationnelle les orientations définies par les administrateurs de l'association.</p>
-------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les objectifs du pôle sont les suivants :

- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Faire du lien avec les institutions et habitants du quartier
- Répondre aux besoins des habitants



Tél : 04 76 23 02 01
Mail : contact@regiegrenoble.org



Adresse postale : 97 galerie de l'Arlequin 38100 Grenoble
Siège social : 17 galerie de l'Arlequin 38100 Grenoble



SIRET 352 100 051 00023 APE 8899B

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le pouvoir d'agir des habitants - Encourager la participation des salariés
Effectif :	2 salarié(e)s

Présentation du poste

Dans le cadre du développement de son pôle, la Régie de Quartier recherche un(e) médiateur(trice) en faveur de la participation citoyenne. Travaillant en binôme avec la médiatrice sociale et associative déjà en poste, ses missions se présentent sur deux axes :

- l'animation territoriale citoyenne (pour environ 2/3 du temps)
- la médiation sociale et associative (pour environ 1/3 du temps)

Axe 1 : Animation Territoriale Citoyenne (ATC)

L'ATC une démarche expérimentale lancée dans 15 Quartiers Politique de la Ville en France, débutée en novembre 2019 et se terminant en décembre 2021. Cette expérimentation nationale est portée par trois têtes de réseau : le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ), la Fédération des Centres sociaux de France (FCSF), et Bleu Blanc Zèbre. Elle est financée par l'ANCT.

Ayant une expérience significative de l'animation de réseau et la facilitation, l'animateur territorial citoyen a pour fonction de créer les conditions de la mobilisation des acteurs. Il est au service d'un processus dans le cadre de la mise en œuvre de politiques publiques portées par l'État et/ou les collectivités. La question de l'implication des citoyens et de leur mobilisation dans le cadre de projets territoriaux alliant associations, entreprises, habitants et services publics est au cœur de ce projet.

L'objectif est de mettre en place un système de co-constructions entre les associations, les habitants et les institutions pour agir plus efficacement sur certaines problématiques des quartiers en politique de la Ville Villeneuve - VO.

La régie de quartier Villeneuve-Village Olympique s'est inscrite dans cette expérimentation avec la volonté de travailler en co-construction avec les institutions, des associations ou collectifs d'habitants et des habitants afin de renforcer les actions déjà mises en place dans le cadre de la politique de la Ville.

Le médiateur social et associatif aura pour fonction dans le cadre de cette expérimentation de :

- s'inscrire dans la dynamique initiée depuis plus d'un an sur le projet d'animation territoriale
- mettre en place et faciliter la gouvernance locale du projet
- mettre en œuvre la feuille de route locale du projet à 1 an
- animer des concertations locales auprès des parties prenantes
- animer des ateliers de co-constructions locales
- communiquer auprès des habitants du territoire sur la démarche
- contribuer à la démarche d'évaluation locale et nationale du projet
- participer aux temps de regroupement, de réunions et de formations des 15 territoires de l'ATC (déplacements nationaux à prévoir ponctuellement)
- travailler régulièrement avec le chef de projet national de l'expérimentation

Axe 2 : Médiation Sociale et Associative

En complément de la mission de l'ATC, le médiateur aura à porter la démarche d'accès à la citoyenneté de la Régie de

Quartier, à travers des actions de médiation et de participation. Il/elle aura pour missions principales de :

- Favoriser l'expression et la participation des habitants et salariés
 - ✓ Développer des outils d'expression et de recueil de paroles habitants sur les questions de cadre de vie
 - ✓ Proposer des actions favorisant les échanges et les débats
 - ✓ Favoriser la prise en compte de l'expression des habitants auprès des acteurs concernés
 - ✓ Participer à l'émergence d'une parole habitante et accompagner la mise en action
- Développer le lien social
 - ✓ Participer aux actions de développement social des partenaires sur le territoire
 - ✓ Inscrire la Régie de quartier dans les projets artistiques et culturels du territoire
 - ✓ Proposer, en lien avec les services, des temps de rencontre salariés
 - ✓ Relayer en interne les animations et actions du territoire
- Gérer et suivre les projets
 - ✓ Animer les groupes de suivi et de pilotage
 - ✓ Rédiger les éléments de bilan des actions
 - ✓ Etablir des dossiers de demande de subvention et suivre le budget
- Favoriser la vie associative
 - ✓ Organiser, en lien avec les responsables de services et fonctions transverses, la participation des salariés aux actions de médiation associative
 - ✓ Participer aux temps de vie de l'association
 - ✓ Représenter auprès des partenaires et acteurs locaux le projet de la Régie de Quartier

Compétences

Compétences requises	<p><u>Compétences techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des démarches de participation et d'expression des habitants (outils d'animation) • Connaissance des outils de médiation sociale • Connaissance des territoires politique de la ville • Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel...) • Qualité rédactionnelle • Capacité à penser, construire et animer des temps participatifs multi acteurs <p><u>Compétences relationnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à travailler en équipe • Réelles aptitudes relationnelles, capacité à aller vers des publics variés (habitants, élus, agent des collectivités...) • Respect de la confidentialité des informations
Qualités requises	<p>Savoir être et savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créativité et adaptation à l'environnement • Capacité à rendre compte • Rigueur et sens de l'organisation • Neutralité <p>Ce poste nécessite de fortes capacités relationnelles, étant, en permanence en contact avec des personnes très variées.</p>

Conditions de travail

- Lieu de travail : au siège de la Régie, quartier de l'arlequin

- CDD de 12 à 16 mois (selon date de prise de poste) à temps plein base 35 heures ; horaires modulables ; évolution possible vers un CDI
- Niveau 3 de la convention collective des Régies de Quartier ; base 1800€ brut mensuel
- Poste à pourvoir au plus tôt
- Candidature par mail avant le 25/11/20 à : mgravellier@regiegrenoble.org